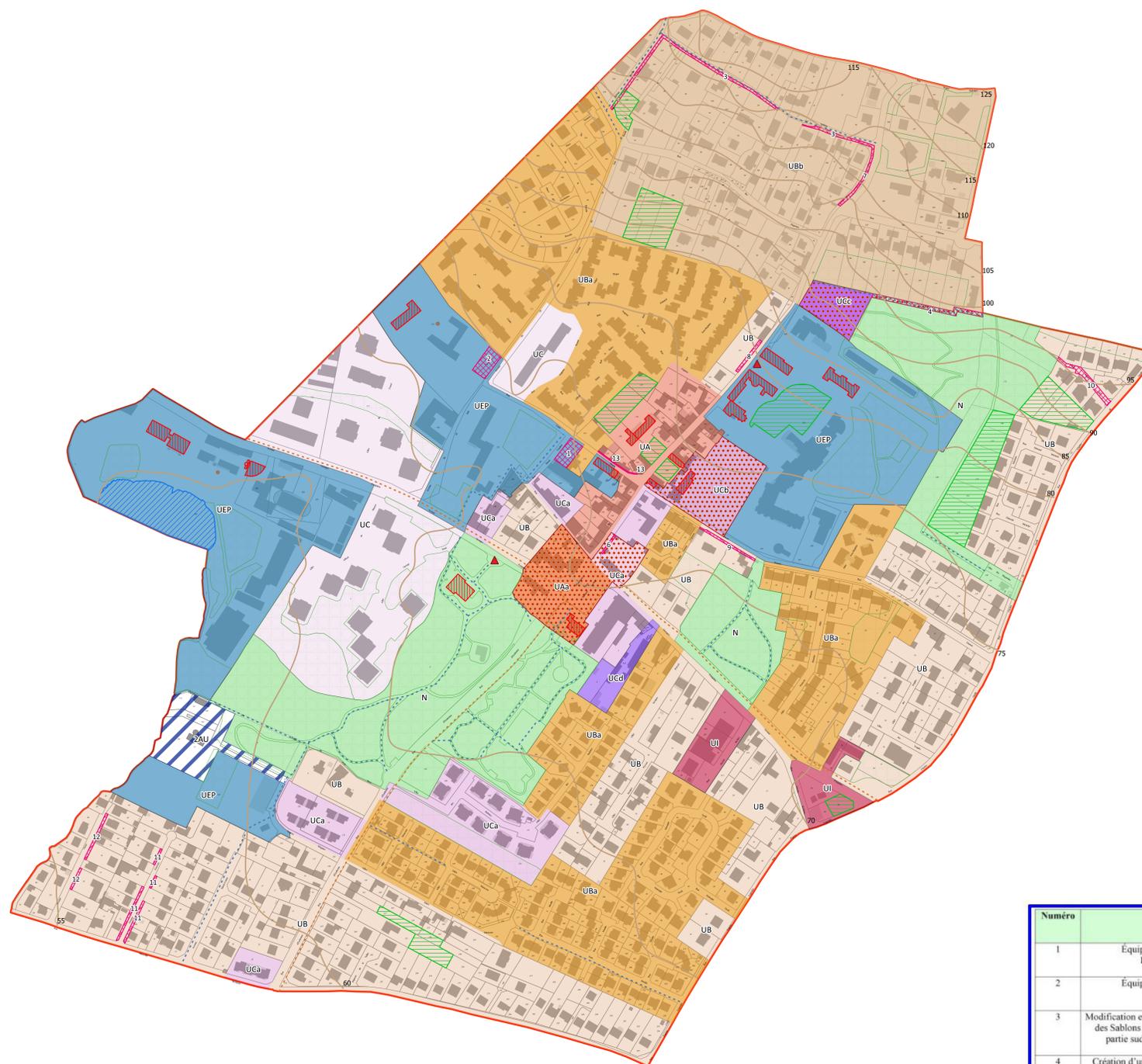




PLAN D'EXPOSITION AU PLOMB

En application de l'arrêté préfectoral n° 1005 du 22.12.2000 l'ensemble du Val d'Oise est classé zone à risque d'exposition au plomb à compter du 15.02.2001. De ce fait, lors de toute mutation d'un logement construit avant 1948, l'acte de vente ou la promesse de vente devra comporter un "état des risques d'accessibilité au plomb".

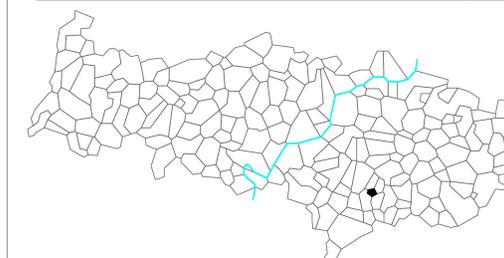


- Altimétrie (mètres NGF)
- ▭ Limite de Commune
- ZONES URBAINES**
- UA - Zone de constructions en ordre continu Habitat, Services, Activités
- UB - Zone à usage principal d'habitat individuel
- UC - Zone à usage principal d'habitat collectif
- UEP - Zone d'équipements publics ou d'intérêt général
- UI - Zone d'activités
- ▨ Secteur soumis à OAP
- ▩ Emplacements réservés pour équipements publics
- ZONES A URBANISER**
- 2AU - Zone à urbaniser vide de règlement
- ZONE NATURELLE**
- N - Zone naturelle (Parcs et jardins)
- ▨ Espace Boisé Classé
- Protections au titre des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme**
- ▨ Éléments identifiés du patrimoine bâti à préserver
- ▨ Espace de jardins identifiés
- ▨ Étang, patrimoine local lié à l'eau à préserver
- ▲ Petit patrimoine local identifié à préserver
- Protections au titre de l'articles L151-38 du Code de l'Urbanisme**
- Sente piétonne existante à préserver ou à créer
- Piste cyclable à créer

Numéro	Affectation	Bénéficiaire	Superficie indicative
1	Équipement lié à l'enfance Rue Louis Muret	Commune	428 m ²
2	Équipement lié à l'enfance Av du 18 juin	Commune	475 m ²
3	Modification et extension de l'ER de la Sente des Sablons et de la Ruelle de la Cote en partie sud et ouest sur 2 m de large	Commune	725 m ²
4	Création d'une sente piétonne entre la rue Salengro et le Parc Istel sur 4 m de large	Commune	480 m ²
6	Elargissement de voirie rue Roger Salengro sur 2 m de large	Commune	46 m ²
7	Elargissement de la rue Salengro sur 2 m de large (parcelles AB27, AB28, AB29, AB73)	Commune	210 m ²
8	Elargissement de la rue Salengro sur 2 m de large face à l'entrée de l'Hôpital d'enfants (parcelle AB 115)	Commune	120 m ²
9	Elargissement de la rue Henri Dunant sur 2 m de large (parcelles AC 85 et 84)	Commune	135 m ²
10	Sente piétonne identifiée à préserver rue André Istel	Commune	340 m ²
11	Elargissement de l'avenue Fauveau sur 2 m de large (parcelles 55,56,58,66,69,70,71)	Commune	330 m ²
12	Elargissement de l'avenue Victor sur 2 m de large (parcelles 76, 78, 79, 80, 81)	Commune	175 m ²
13	Elargissement de la rue Louis Muret sur 1 m de large (parcelles 131,132,133)	Commune	50 m ²

DEPARTEMENT DU VAL D'OISE

Commune de MARGENCY



Plan Local d'Urbanisme

Plan de Zonage

1
1

N° INSEE: 95 369

ECHELLE: 1 / 2.000°

P.L.U. APPROUVE LE : 9 Février 2017
P.L.U. MODIFIÉ LE : 21 Février 2019
MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU P.L.U. LE :